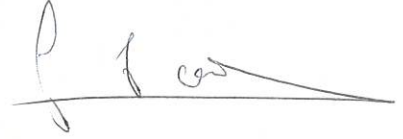


A Paris, 29 Mars 2025 -
Exemplaire certifié conforme.
Le Président Laurent SANZ



ATTESTATION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

A.B.L. METAL
108 rue Ordener
75018 PARIS

relatifs à l'exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	529 845.96 Euros
- Chiffre d'affaires HT,	408 648.43 Euros
- Résultat net comptable,	41 490.94 Euros

Fait à PARIS
Le 03/02/2025

FAVERIS Antoine



A Paris le 29 Mars 2025
Exemplaire certifié conforme
Le Président Laurent SANZ

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'L. Sanz', written over a horizontal line.

COMPTES ANNUELS

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	723. 00	723. 00				
	Fonds commercial (1)	214 868. 00		214 868. 00	214 868. 00		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	48 007. 23	40 844. 89	7 162. 34	8 338. 19	- 1 175. 85	- 14. 10
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	6 900. 00		6 900. 00	6 900. 00		
	Total II	270 498. 23	41 567. 89	228 930. 34	230 106. 19	- 1 175. 85	- 0. 51
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	3 116. 66		3 116. 66	3 466. 66	- 350. 00	- 10. 10
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	63 709. 12		63 709. 12	44 024. 33	19 684. 79	44. 71
	Autres créances	2 723. 19		2 723. 19	2 493. 84	229. 35	9. 20
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	228 841. 14		228 841. 14	261 010. 45	- 32 169. 31	- 12. 32
	Charges constatées d'avance (3)	2 525. 51		2 525. 51	2 073. 34	452. 17	21. 81
	Total III	300 915. 62		300 915. 62	313 068. 62	- 12 153. 00	- 3. 88
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	571 413. 85	41 567. 89	529 845. 96	543 174. 81	- 13 328. 85	- 2. 45

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2024 12	Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 220 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	220 000.00	220 000.00		
	Réserves				
	Réserve légale	22 000.00	22 000.00		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	200 154.82	208 308.35	- 8 153.53	- 3.91
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	41 490.94	31 846.47	9 644.47	30.28
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	483 645.76	482 154.82	1 490.94	0.31
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	7 564.27	22 637.77	- 15 073.50	- 66.59
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 539.99	6 769.29	- 1 229.30	- 18.16
	Dettes fiscales et sociales	33 095.94	31 612.93	1 483.01	4.69
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes				
	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	46 200.20	61 019.99	- 14 819.79	- 24.29
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	529 845.96	543 174.81	- 13 328.85	- 2.45

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

46 200.20 53 456.00

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services		408 648. 43	408 648. 43	394 985. 96	13 662. 47	3. 46
Chiffre d'affaires NET		408 648. 43	408 648. 43	394 985. 96	13 662. 47	3. 46
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits			10. 62	4. 97	5. 65	113. 68
Total des Produits d'exploitation (I)			408 659. 05	394 990. 93	13 668. 12	3. 46
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			94 548. 54	95 897. 43	- 1 348. 89	- 1. 41
Impôts, taxes et versements assimilés			2 891. 34	2 843. 67	47. 67	1. 68
Salaires et traitements			198 495. 17	195 006. 33	3 488. 84	1. 79
Charges sociales			65 390. 49	62 991. 36	2 399. 13	3. 81
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			2 859. 18	2 558. 00	301. 18	11. 77
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			1. 70	28. 10	- 26. 40	- 93. 95
Total des Charges d'exploitation (II)			364 186. 42	359 324. 89	4 861. 53	1. 35
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			44 472. 63	35 666. 04	8 806. 59	24. 69
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2024 12	Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	5 738. 13	2 288. 39	3 449. 74	150. 75
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	5 738. 13	2 288. 39	3 449. 74	150. 75
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	301. 82	487. 96	- 186. 14	- 38. 15
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	301. 82	487. 96	- 186. 14	- 38. 15
2. Résultat financier (V-VI)	5 436. 31	1 800. 43	3 635. 88	201. 95
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	49 908. 94	37 466. 47	12 442. 47	33. 21
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	189. 00		189. 00	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	189. 00		189. 00	
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	- 189. 00		- 189. 00	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	8 229. 00	5 620. 00	2 609. 00	46. 42
Total des produits (I+III+V+VII)	414 397. 18	397 279. 32	17 117. 86	4. 31
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	372 906. 24	365 432. 85	7 473. 39	2. 05
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	41 490. 94	31 846. 47	9 644. 47	30. 28

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier

: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

A.B.L. METAL
S.A.S. au capital de 220.000 Euro
Siège social : 108 rue Ordener- 75017 PARIS
R.C.S. PARIS B 500 597 372

Rapport de gestion

Cher associé,

Ceci constitue le rapport de gestion établi par le Président de la société, sur l'activité, ses résultats au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024 afin de soumettre à votre approbation le bilan, le compte de résultats et les annexes.

Les documents prévus par la réglementation en vigueur ont été préparés.

A – PRESENTATION DES COMPTES

Le bilan, le compte de résultat et les états annexes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ont été établis selon les méthodes d'évaluation et de présentation du plan comptable général, et suivant la même méthodologie que l'exercice précédent.

La société dispose d'un expert comptable, la société FD & Associés qui a établi une attestation de présentation des comptes annuels conforme à la réglementation relative à la mission de présentation de comptes annuels.

L'exercice annuel a été de douze mois. une plaquette des Etats financiers et fiscaux de la société vous a été adressée.

B – PRESENTATION DU BILAN

Il est donné lecture du bilan au 31 décembre 2024 dont le montant s'élève à: 529.845,96€ net, soit une réduction de 2,4%.

Les comptes de votre société se présentent pour l'essentiel comme suit:

- Chiffre d'affaires H.T. 408.648 €, soit une augmentation de 3,46% sur l'exercice
- Le montant total des charges s'est élevé à 364.186€ soit une augmentation de 1,35% sur l'exercice.

Ces charges se décomposent sur les postes essentiels suivants:

Achats et Charges externes	94.548€ soit une réduction de (1,41%)
Impôts et taxes	2.891 €
Charges de personnel (salaires et charges sociales)	263.885 € soit une augmentation de 2,5%

Le résultat d'exploitation dégagé est de 44.472€, ce qui représente une augmentation de 24%..

Le résultat courant avant impôt, intégrant le résultat financier de 5.436 € est de 49.908€.

Il est à noter un résultat exceptionnel de – 189€ qui porte le bénéfice à 41.490 €, soit une augmentation de 30%.

Les comptes sociaux ne comportent aucune autre charge dont la nature relèverait de l'article 223 quater du CGI, et non déductible du résultat fiscal sauf des pénalités/amendes de 189 € qui ont été réintégrées.

18

C- MARCHE DE LA SOCIETE DURANT L'EXERCICE

Aucun élément notable n'est à noter en 2024.
La société n'a pas d'activité de recherche et développement.

D – RESULTAT ET PROPOSITION D'AFFECTATION DES RESULTATS.

Le Président propose à l'assemblée générale de décider d'affecter le résultat bénéficiaire de 41.490€ :

- la réserve légale étant pourvu;
- une distribution de dividende brute de 35.000 euros dont 8.077 euros au titre du prélèvement forfaitaire unique (dont 3.446 euros au titre de l'IR et 4.631 euros au titre des prélèvements sociaux) soit un dividende net de 26.923 euros.
- et le reliquat de 6.490€ au solde du compte report à nouveau qui est de 200.154€ à l'ouverture et qui sera porté à 206.644 € après imputation.

Il est rappelé qu'il a été procédé aux distributions suivantes durant les trois derniers exercices:

du 1/01/2024- 31/12/2024 40.000 euros soit 30.769 euros net, et prélèvement unique forfaitaire de 9.231 euros (soit 5.292 euros de prélèvements sociaux et 3.939 euros au titre de l'IR)

du 1/01/2023- 31/12/2023 40.000 euros soit 30.769 euros net, et prélèvement unique forfaitaire de 9.231 euros (soit 5.292 euros de prélèvements sociaux et 3.939 euros au titre de l'IR)

du 1/01/2022-31/12/2022 9.000 euros soit 6.300 euros net, et prélèvement unique forfaitaire de 2.700 euros (1548 prélèvements sociaux et 1.152 euros au titre de l'IR)

Le montant des capitaux propres est supérieur au capital social.

E – FILIALES ET PARTICIPATION

Sur l'exercice, la société ne dispose d'aucune filiale.

Est également annexé au présent rapport un tableau synthétique et récapitulatif des résultats de la société aux cours des 5 derniers exercices.

En conséquence, il est demandé à l'associé unique d'approuver le présent rapport, ses annexes, le bilan, les comptes de l'exercice et les différentes résolutions d'affectation des résultats et des reports à nouveau.

F- FAITS SIGNIFICATIFS DEPUIS LE DEBUT DE L'EXERCICE

Aucun fait significatif depuis le début du présent exercice n'est à porté à la connaissance de l'associé unique

Laurent SANZ

Fait à Paris le 21 Mars 2025



RAPPORT DU PRESIDENT
EN APPLICATION DE L'ARTICLE 227-10 DU CODE DE COMMERCE

La société n'ayant pas de Commissaire aux Comptes, le Président ne présentera un rapport sur les conventions réglementées.

Il rappelle cependant l'article L 227-10 précité :

« Le commissaire aux comptes ou, s'il n'en a pas été désigné, le président de la société présente aux associés un rapport sur les conventions intervenues directement ou par personne interposée entre la société et son président, l'un de ses dirigeants, l'un de ses actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 % ou, s'il s'agit d'une société actionnaire, la société la contrôlant au sens de [l'article L. 233-3](#). Les associés statuent sur ce rapport. »

Le Président n'a pas connaissance de conventions réglementées à porter à l'attention de l'associé unique.

Sont soumis au contrôle les contrats conclus entre la SAS et, directement ou par personne interposée, un de ses dirigeants (notamment son président) ou un de ses actionnaires détenant plus de 10% des droits de vote.

Lorsque la SAS n'a qu'un seul actionnaire, tout contrat intervenu entre la société et son actionnaire unique ou son dirigeant fait seulement l'objet d'une mention au registre des décisions.

Il existe un bail conclu avec la SCI dont le Président et associé unique est associé. Conclu à des conditions normales, il n'en sera pas fait mention au registre des décisions.

Laurent SANZ

Fait à Paris le 21 mars 2025,

